



AVIS DE COURSE

11^{ème} Trophée la Bien Nommée 7 Aout 2020



Amis régatiers,

La 11^{ème} édition du Trophée « La Bien Nommée » organisée sur le plan d'eau de Belle Ile par la Société Nautique de Belle Ile avec le soutien de notre partenaire principal « La Bien Nommée » aura lieu le 7 Aout prochain sur une seule journée au lieu de deux habituellement, en raison du Covid 19.

La formule adoptée depuis plusieurs années, régates accessibles aussi bien aux débutants qu'aux spécialistes dans un esprit de convivialité a permis à de nombreux équipages de participer à cet évènement sportif et de profiter de notre plan d'eau remarquable.

Avec l'aide et le soutien de tous nos partenaires nous mettrons tout en œuvre afin que ce cru 2020 soit encore réussi à commencer par des frais d'inscriptions raisonnables, des lots récompensant les équipages et de la convivialité autour d'un apéritif le soir du tour de Belle Ile lors de la remise des prix.

Comme pour la dernière édition nous disposerons d'une zone réservée à tous les bateaux du Trophée sur les pontons flottants situés devant la capitainerie de Palais afin de pouvoir réunir au même endroit tous les bateaux avant et après la régate, ce qui facilitera l'organisation et l'échange entre les équipages.

Vous trouverez dans l'avis de course ci-dessous toutes les informations nécessaires, sinon n'hésitez pas à consulter le site <http://snbi.fr/> ou me contacter de préférence par courrier électronique.

*Pour des raisons évidentes d'organisation, nous vous invitons à me renvoyer le plus tôt possible par internet le bulletin d'inscription rempli même partiellement afin de vous **réserver une place, le nombre maximum de participants étant limité à 30 équipages.***

N'hésitez pas à me contacter si vous recherchez des équipiers, nous avons toujours des demandes d'embarquement.

Les inscriptions définitives se feront à la capitainerie de Palais le jeudi 6 Aout de 18h à 20h00.

En espérant vous accueillir bientôt,

Sportivement votre,
Patrick TOUSSAINT
Responsable Régates SNBI
06 72 87 61 69
patricktousaint@hotmail.fr

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE BELLE-ILE

Association déclarée (loi du 1^{er} juillet 1901)

<http://www.snbi.fr/>

Siège social : rue du Canon 56360 Sauzon



AVIS DE COURSE

11^{ème} Trophée la Bien Nommée 7 Aout 2020

PROGRAMME du 11^{ème} Trophée La Bien Nommée

Jeudi 6 Août 2020 : Inscriptions Port de Le Palais

- ✚ Ecluse entre 18h15 et 21h / Coefficient 81
- ✚ Accueil des bateaux au port du palais dans la zone réservée du Trophée (devant capitainerie)
- ✚ **18h – 20h** : confirmation et inscription devant capitainerie Palais

Vendredi 7 Août 2020 : Tour de Belle Ile

- ✚ Ecluse 7h – 9h / Coefficient 76 (le soir 19h – 21h30)
- ✚ **8h30** : Briefing skippers devant Capitainerie de Palais
- ✚ **9h00** : à la disposition du jury
 - 9h30** Départ classe 1
 - 9h45** Départ classe 2
 - 10h00** Départ Multicoques
- ✚ **18h00**: Fermeture Ligne
- ✚ **19h00** : Remise des prix et Apéritif devant Capitainerie de Palais

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE BELLE-ILE

Association déclarée (loi du 1^{er} juillet 1901)

<http://www.snbi.fr/>

Siège social : rue du Canon 56360 Sauzon



AVIS DE COURSE

11^{ème} Trophée la Bien Nommée 7 Août 2020

1- Présentation :

1. le Trophée **La Bien Nommée** aura lieu le vendredi 7 août au départ du Palais. L'autorité organisatrice est la SNBI : Société Nautique de Belle Île
2. Les équipages admis à participer doivent être **membres permanents ou occasionnels de la Société Nautique de Belle île.**
3. Les voiliers devront être armés pour naviguer à plus de 6 milles des côtes. Ils devront posséder une VHF et assurer la veille radio sur le canal course indiqué dans les instructions
4. Le trophée sera régi par les *Règles de Course à la Voile (RCV)*, les prescriptions de la Fédération Française de Voile, les règles du guide 2019 de la Course Croisière au handicap, et les Instructions de course et Annexe Parcours.
5. En fonction des conditions météo, le Comité de course se réserve le droit d'annuler le Tour de Belle Ile et de le remplacer par une régata dans la baie pour les deux groupes ou un groupe seulement.
6. Chaque bateau participant devra détenir une assurance valide couvrant sa responsabilité civile
7. Les confirmations d'inscription seront prises sur place au secrétariat ouvert sur le port de Le Palais
8. Les instructions de course et leurs annexes seront remises aux concurrents lors de la confirmation de l'inscription le jeudi 6 août entre 18h et 20h devant la Capitainerie du Port du Palais.

2- système de classement : les classements se feront sur la base de la table nationale des handicaps H109 de 2019

1. Les bateaux monocoques seront répartis en 2 séries en fonction de leur taille et de leur handicap
2. **Classement de la course :** les voiliers seront classés en fonction de leurs temps compensés calculés à partir des temps réels mis pour effectuer le parcours. Chaque bateau recevra dans son groupe de classement les points selon le « système de points à minima, » 1^{er} 1, 2^e 2, 3^e 3, 4^e 4, 5^e 5, 6^e 6, chaque place au-delà ajouter 1 point.
3. **Un Trophée LA BIEN NOMMÉE** sera remis au bateau cumulant le plus petit nombre de points dans chaque série.

BULLETIN D'INSCRIPTION

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE BELLE-ILE

Association déclarée (loi du 1^{er} juillet 1901)

<http://www.snbi.fr/>

Siège social : rue du Canon 56360 Sauzon



AVIS DE COURSE

11^{ème} Trophée la Bien Nommée 7 Aout 2020

INSCRIPTION

A renvoyer prérempli à patricktousaint@hotmail.fr ou à remettre aux inscriptions le 6 août 2020

Nom du bateau : **Type de bateau :**

Longueur : m... **N° de Voile :** **Bonus :**
Moteur interne O / N Propulseur étrave O / N
Dériveur O / N GV par enrouleur guindant O / N
Hélice rabattable ou repliable O / N Propulseur d'étrave (cage non obturée) O / N

Classe HN : **HN corrigé :** **Coeff Handicap :**

Compagnie d'assurance :

Nom du skipper :

Prénom du skipper :

Tél Portable : 0 . / .. / .. / .. /

Adresse Internet : @

Club Voile : **Licencié FFV :** Oui Non

<u>EQUIPAGE</u>	<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>MEMBRE PERMANENT SNBI</u>	<u>MEMBRE OCCASIONEL SNBI</u>
Chef de bord				
Equipier				
Equipier				
Equipier				
Equipier				
Equipier				

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE BELLE-ILE

Association déclarée (loi du 1^{er} juillet 1901)

<http://www.snbi.fr/>

Siège social : rue du Canon 56360 Sauzon



AVIS DE COURSE

11^{ème} Trophée la Bien Nommée 7 Aout 2020

Participation aux frais :

Inscription du bateau incluant 2 nuitées au ponton des régates à Palais = ... €
Membre occasionnel SNBI = 20 €
Membre permanent SNBI = 15 €

Inscription membre occasionnel:

5 € par jour par personne de l'équipage 5€ x .. personnes =€

TOTAL : Chèque ou Espèces €

Caution pour le cagnard : 50€

Chèque ou Espèces €

Responsabilités : Il appartient à chaque chef de bord de décider s'il peut prendre part à cette manifestation des membres de la SNBI. En conséquence les chefs de bord se doivent d'apprécier les qualités de leur bateau, de leur équipage et ne prendre le départ que s'ils estiment qu'ils peuvent le faire sans danger. Les bateaux sont sous l'unique responsabilité du chef de bord. L'organisation ne peut être tenue pour responsable de pertes, dommages, et tous préjudices éventuellement subis au cours du trophée. Je confirme que mon voilier est équipé d'un moteur et d'une VHF

Fait à :

le :

Signature :

Lu et approuvé – bon pour accord de Participation

Réservé Organisation

Classe : **1 / 2 / 3** N° Cagnard : HN validé :

N° Chèque caution : Banque :

Commentaires :
.....

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE BELLE-ILE

Association déclarée (loi du 1^{er} juillet 1901)

<http://www.snbi.fr/>

Siège social : rue du Canon 56360 Sauzon